



Cette femme de
Toulouse, mère de quatre
enfants, attend le Samu
qui doit l'emmener à l'hôpital.
Son mari l'a blessée en la
frappant avec un pot de fleurs
et en lui lançant des
bouteilles en verre. Motif de
la dispute : une facture
d'électricité qu'il refuse de payer
alors qu'elle veut
continuer à pouvoir donner
des bains chauds à
leur bébé.

PHOTOS LIZZIE SADIN

UNE FEMME SUR DIX – ET DANS TOUS LES MILIEUX – EST VICTIME DE VIOLENCE CONJUGALE. UNE ENQUETE VIENT DE LE REVELER. NOTRE REPORTAGE LE PROUVE

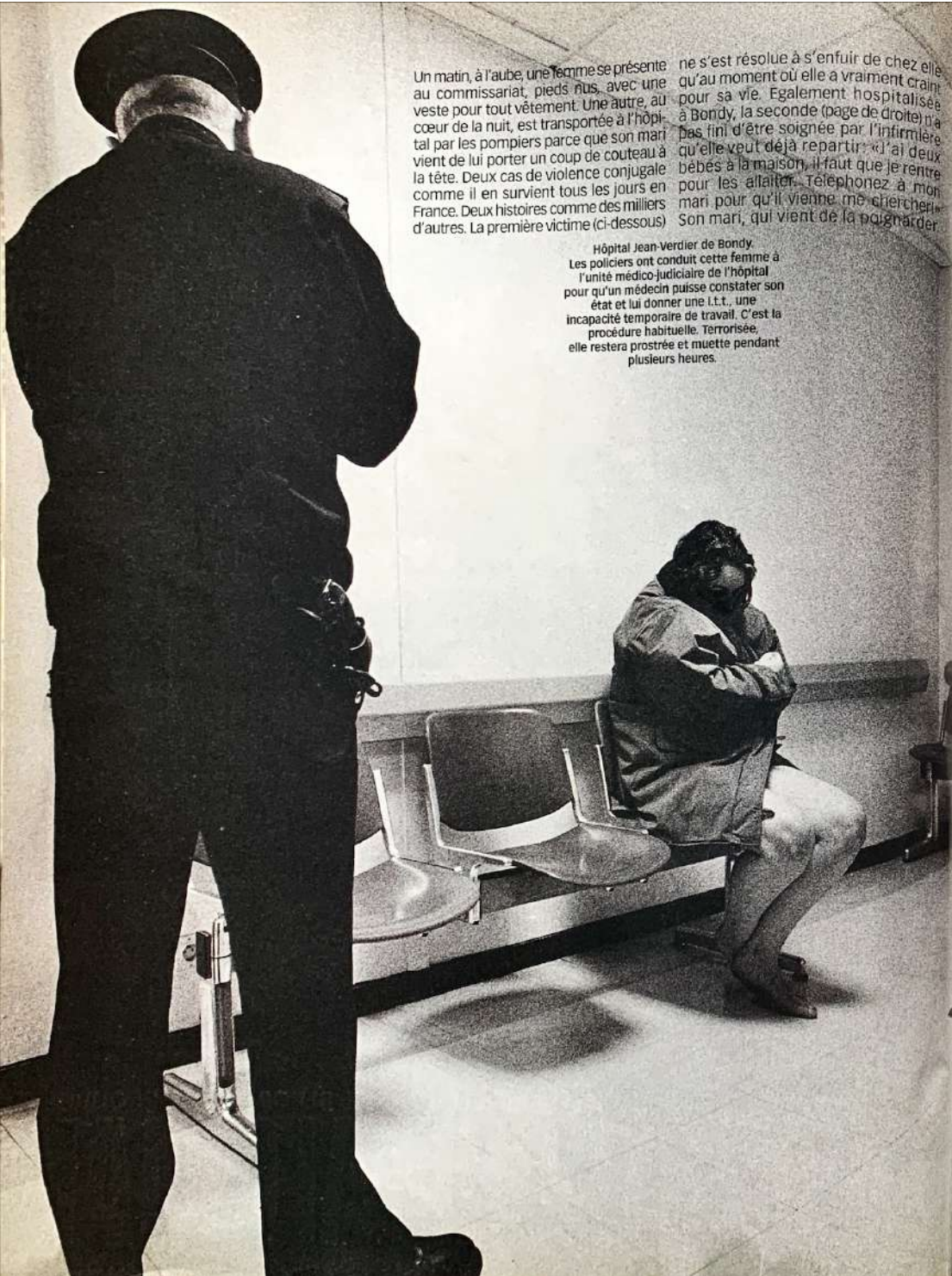
**FEMMES
BATTUES**

C'est le voyage au bout de l'horreur. Les insultes, les coups, les humiliations qui détruisent jour après jour le corps et la vie de centaines de milliers de femmes en France. Le rapport tout juste publié par le secrétariat d'Etat aux Droits des femmes est accablant. Aujourd'hui, dans notre pays, 10 % des femmes qui vivent en couple subissent des violences conjugales à des degrés divers. De cette

tragédie, on ne sait pratiquement rien. Pour briser ce tabou, la photographe Lizzie Sadin est allée à leur rencontre pendant deux ans dans toute la France, dans les hôpitaux, les foyers d'accueil ou les commissariats. Son reportage, dont les photos que nous publions sont extraites, a été récompensé par le grand prix Care International 1998 lors du festival Visa pour l'Image de Perpignan.



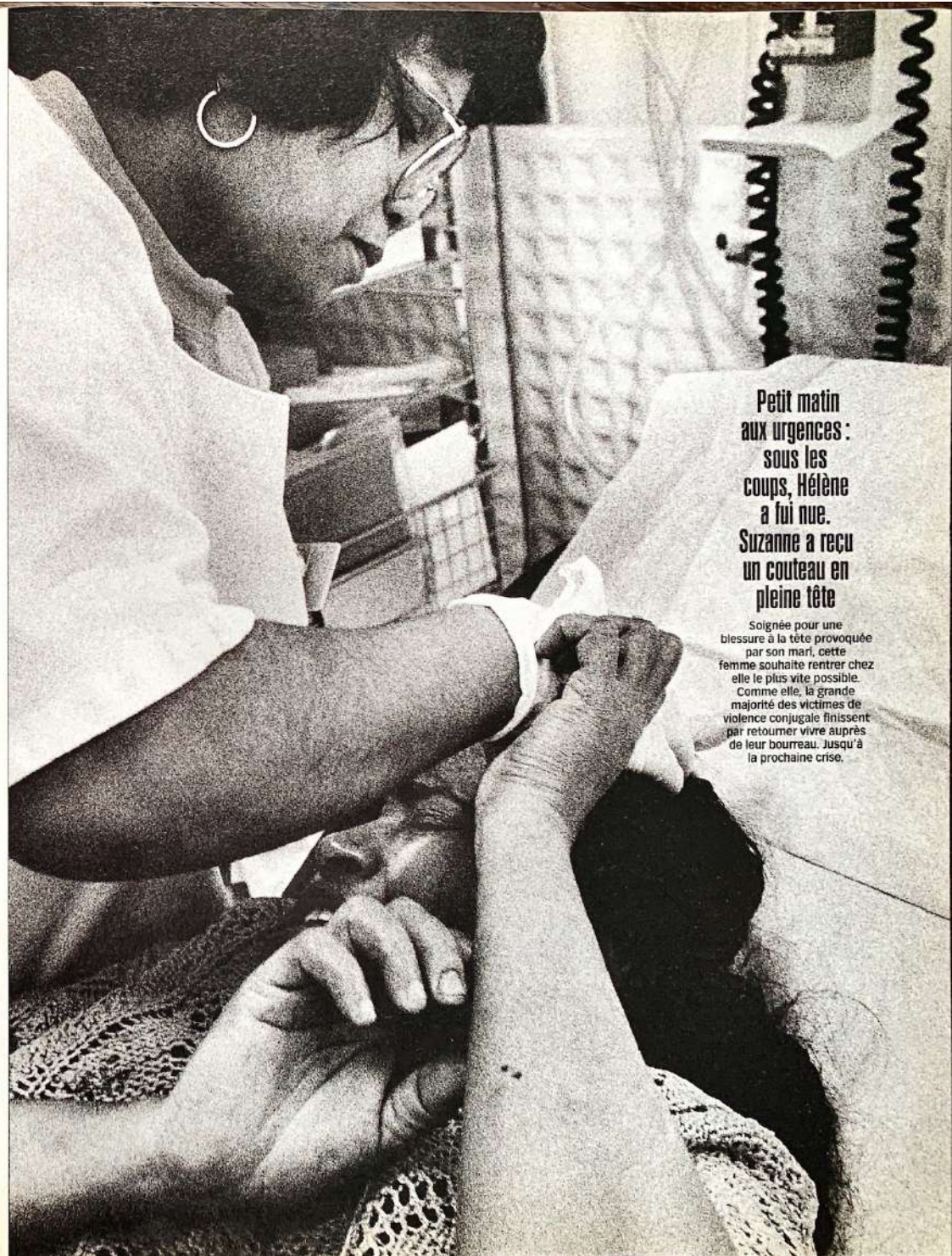
LA VERITE QUI FAIT MAL



Un matin, à l'aube, une femme se présente au commissariat, pieds nus, avec une veste pour tout vêtement. Une autre, au cœur de la nuit, est transportée à l'hôpital par les pompiers parce que son mari vient de lui porter un coup de couteau à la tête. Deux cas de violence conjugale comme il en survient tous les jours en France. Deux histoires comme des milliers d'autres. La première victime (ci-dessous)

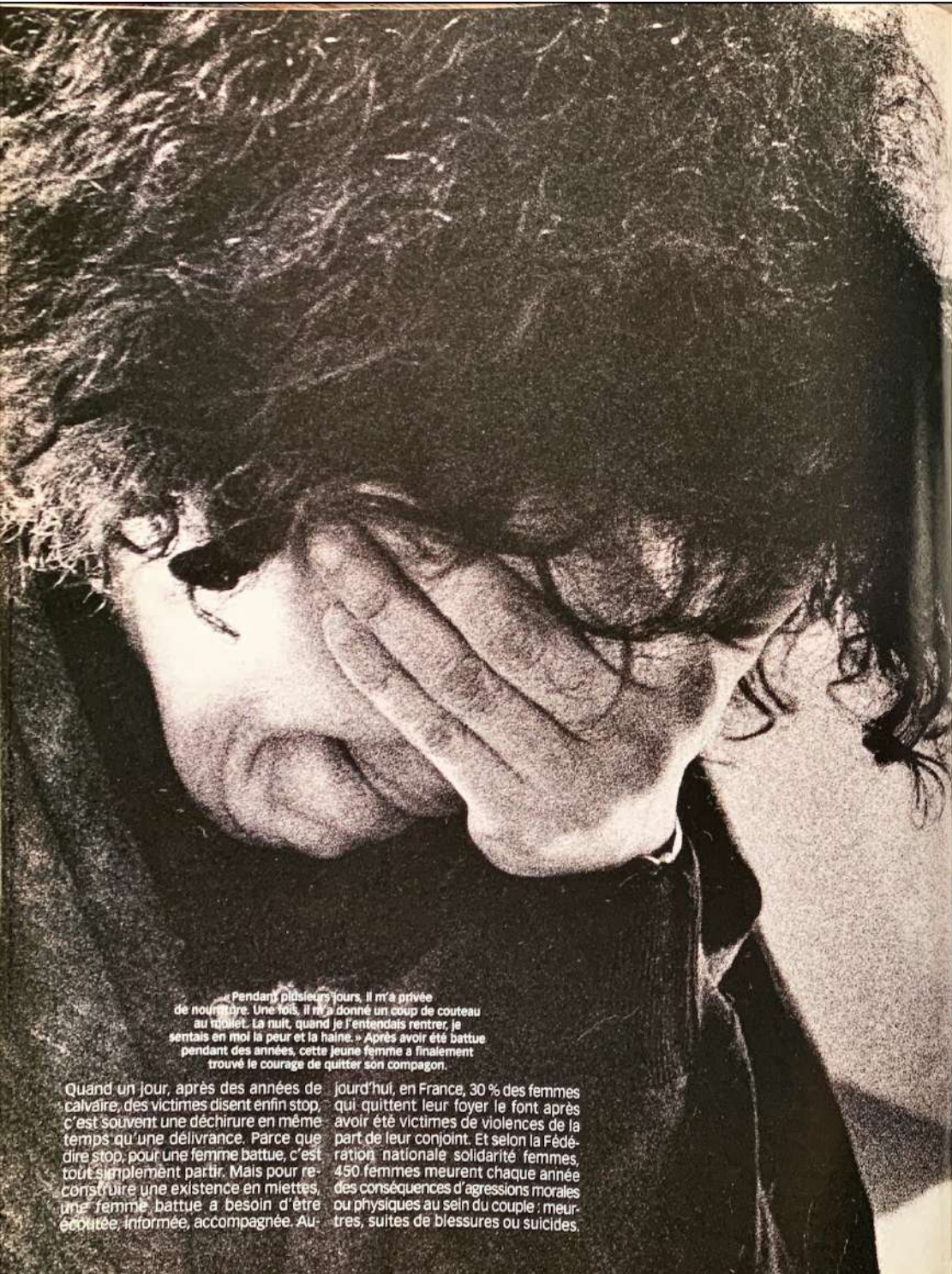
ne s'est résolue à s'enfuir de chez elle qu'au moment où elle a vraiment craint pour sa vie. Egalement hospitalisée à Bondy, la seconde (page de droite) n'a pas fini d'être soignée par l'infirmière qu'elle veut déjà repartir: «J'ai deux bébés à la maison, il faut que je rentre pour les allaiter. Téléphonez à mon mari pour qu'il vienne me chercher». Son mari, qui vient de la poignarder.

Hôpital Jean-Verdier de Bondy. Les policiers ont conduit cette femme à l'unité médico-judiciaire de l'hôpital pour qu'un médecin puisse constater son état et lui donner une I.T.T., une incapacité temporaire de travail. C'est la procédure habituelle. Terrorisée, elle restera prostrée et muette pendant plusieurs heures.



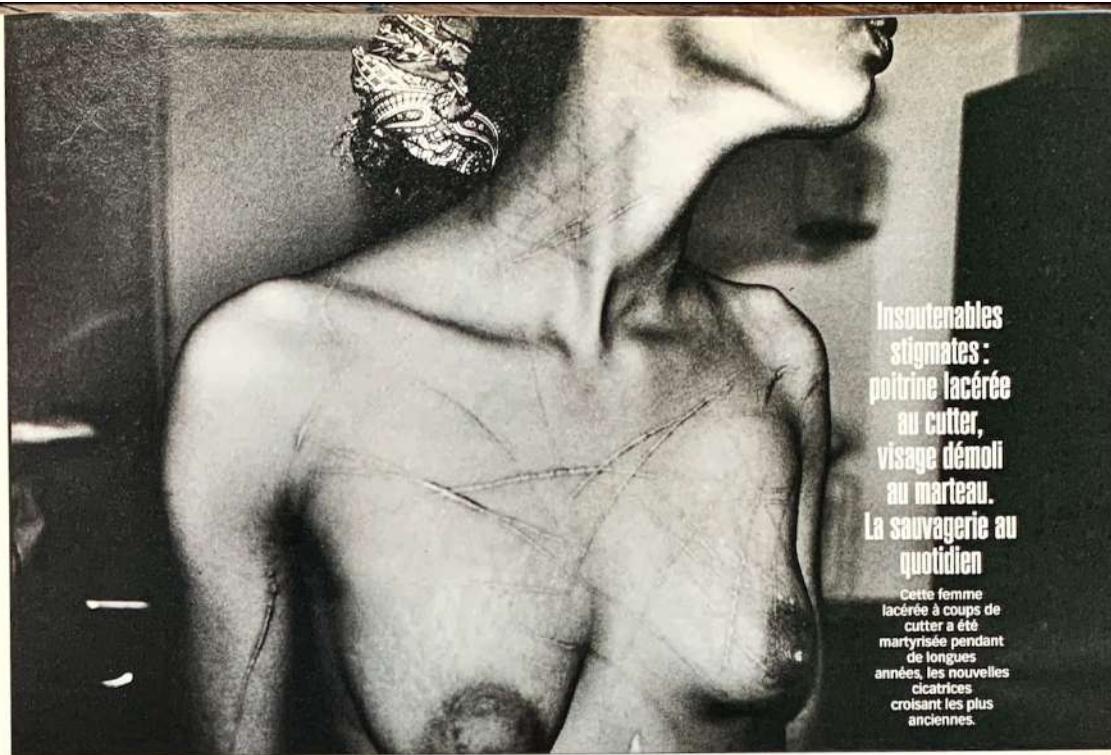
Petit matin aux urgences: sous les coups, Hélène a fui nue. Suzanne a reçu un couteau en pleine tête

Soignée pour une blessure à la tête provoquée par son mari, cette femme souhaite rentrer chez elle le plus vite possible. Comme elle, la grande majorité des victimes de violence conjugale finissent par retourner vivre auprès de leur bourreau. Jusqu'à la prochaine crise.



« Pendant plusieurs jours, il m'a privée de nourriture. Une fois, il m'a donné un coup de couteau au mollet. La nuit, quand je l'entendais rentrer, je sentais en moi la peur et la haine. » Après avoir été battue pendant des années, cette jeune femme a finalement trouvé le courage de quitter son compagnon.

Quand un jour, après des années de calvaire, des victimes disent enfin stop, c'est souvent une déchirure en même temps qu'une délivrance. Parce que dire stop, pour une femme battue, c'est tout simplement partir. Mais pour reconstruire une existence en miettes, une femme battue a besoin d'être écoutée, informée, accompagnée. Aujourd'hui, en France, 30 % des femmes qui quittent leur foyer le font après avoir été victimes de violences de la part de leur conjoint. Et selon la Fédération nationale solidarité femmes, 450 femmes meurent chaque année des conséquences d'agressions morales ou physiques au sein du couple : meurtres, suites de blessures ou suicides.



Insoutenables stigmates : poitrine lacérée au cutter, visage démoli au marteau. La sauvagerie au quotidien

Cette femme lacérée à coups de cutter a été martyrisée pendant de longues années, les nouvelles cicatrices croisant les plus anciennes.



Son mari l'a frappée avec un marteau, puis menacée avec un fusil à grenailles. Il a été arrêté par les policiers. Cette fois-ci, il voulait vraiment la tuer. Enfin, elle a décidé de porter plainte.

MARSEILLE 1995

Dans un foyer d'accueil de la région parisienne, cette femme s'effondre en racontant les violences qu'elle a longtemps subies de la part de son compagnon. Pour elle, le pire était que tout se passait sous les yeux de leur fille de 14 ans, qui vit dans le foyer avec elle (photo page de droite) et qui voudrait aujourd'hui tout oublier.



PENDANT DEUX ANS, LIZZIE SADIN A RECUEILLI LES PLUS BOULEVERSANTES CONFESSIONS... Emilie, 40 ans : "Il m'a traînée par les cheveux devant les enfants et leur a dit : "Votre maman va bientôt mourir, je vais en prendre une neuve"

PAR JOELLE ODY

Cela a commencé un jour où il était rentré au petit matin. Je lui ai demandé des explications. Il m'a dit que maintenant ce serait comme ça. Quand j'ai protesté, j'ai reçu une gifle. Je suis allée dans la chambre. Il m'en a fait sortir. Il a ouvert la porte de l'appartement, il m'a montré le nom qu'il y avait sur le panneau – le sien, tout seul – et il m'a dit : "Voilà, tu sais où tu habites, tu la fermes." Le soir, une fois que j'étais couchée, il commençait l'inspection de la maison, placards, tout, et s'il trouvait de la poussière, il me tombait dessus. Il m'empêchait de manger. Quand je me suis enfuie de mon domicile, je pesais 44 kilos, alors que mon poids normal est de 71. Il m'a interdit de passer à table pendant trois semaines. Je servais mon mari, mes enfants et, une fois que moi j'étais assise, il prenait le broc d'eau pour me le verser sur la tête et dans mon assiette. J'ai fini par ne plus mettre mon couvert. Je buvais du lait en cachette. Je savais que si je me rebellais, ce que j'ai fait souvent, c'était des humiliations, j'étais battue, menacée de ne plus voir mes enfants. Au début, je l'affrontais, ensuite je n'ai plus pu. Un jour, j'ai parlé à une voisine. Il l'a su. Immédiatement, j'ai reçu des coups. J'étais au sol, il me donnait des coups de pied dans le dos. Je suis allée dans la salle de bains, j'ai essayé de m'enfermer, je n'ai pas eu le temps, il m'a tapé la tête contre le lavabo, je saignais. Mes deux filles sont venues, elles sont petites, elles ont essayé d'intervenir. Je les ai envoyées se coucher. Il m'a traînée par les cheveux jusque dans leur chambre. Il m'a montrée aux enfants en leur disant : "Votre maman va bientôt mourir, je vais en prendre une neuve".»

Le calvaire d'Emilie, 40 ans, a duré deux ans. Elle a enfin réussi à fuir son mari, agent administratif, le jour où il lui a annoncé qu'elle n'avait plus que vingt-quatre heures à vivre. Réfugiée dans un foyer avec ses enfants, elle a, peu à peu, reconstruit son existence, après avoir divorcé, déménagé et trouvé un travail. Elle s'en est sortie et elle a accepté de parler à Lizzie Sadin afin de témoigner de sévices beaucoup plus ordinaires qu'on ne le croit : ceux qui s'exercent dans le huis clos du couple, l'épouse ou la compagne étant la victime d'une violence qui passe souvent inaperçue.

«Pour certaines femmes aujourd'hui, il existe un endroit plus dangereux qu'une rue mal éclairée ou un parking souterrain, c'est leur propre foyer. Et l'homme le plus susceptible de les maltraiter, de les violenter, n'est pas un étranger mais leur propre compagnon, l'homme avec qui elles vivent.»

La phrase choisie en 1989 par le secrétariat d'Etat aux Droits des femmes pour alerter l'opinion publique n'a rien perdu de sa pertinence et elle vient d'être scientifiquement démontrée. La première enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, dont les résultats initiaux ont été communiqués la semaine dernière

par Nicole Péry, confirme un phénomène dont, selon les termes mêmes de la secrétaire d'Etat, l'ampleur est... frappante.

Alors qu'on ne disposait jusqu'à présent que de chiffres peu significatifs (le nombre de plaintes déposées dans l'année : 20 000) ou peu scientifiques (les «2 millions de femmes battues» des féministes), le travail méthodique réalisé par une équipe de chercheurs de l'Institut de démographie de l'université de Paris-I (Idup) établit des bases de travail solides. 10% des femmes interrogées – un échantillon représentatif de femmes âgées de 20 à 59 ans, vivant en couple ou ayant vécu en couple au cours des douze mois

disent rien parce qu'elles n'ont pas de revenus et que, isolées, mal informées, elles ne savent pas comment trouver de l'aide. Enfin, elles ont honte et se sentent coupables. Plutôt que de se dire que l'homme qui les maltraite est malade et doit être soigné, elles pensent que s'il a un problème c'est parce qu'elles n'ont pas su s'y prendre avec lui. A cause d'elles-mêmes. D'autant que leur conjoint montre souvent à l'extérieur une image bien différente : calme, aimable. La femme maltraîtée est la seule à connaître sa part d'ombre. Et son entourage, lui, répète : «Toi, tu as de la chance d'avoir un mari si gentil!»

En 1998, la photographe française Lizzie Sa-



«Je ne veux plus rien entendre. Je veux que ma mémoire s'efface», dit la jeune fille pendant le récit de sa mère.

précédant l'enquête – ont subi, pendant cette année, des violences physiques ou morales exercées par l'homme avec qui elles vivent. En extrapolant aux 15 884 000 femmes vivant en métropole, il y a plus de 1 500 000 Françaises qui en souffrent. Pour 2,5% d'entre elles, soit près de 40 000, il s'agit de brutalités physiques. Pour 0,9% – quelque 15 000 –, de viols.

«On savait, commente Viviane Monnier, déléguée nationale de Solidarité femmes, que la France n'était pas épargnée par un mal qui touche toute l'Europe, même les pays où la parité est installée. Ces chiffres le confirment. Il était essentiel que les femmes, enfin, parlent.»

Le problème a été trop longtemps sous-estimé parce que particulièrement bien caché. Celles qui subissent cette violence répugnent à en faire état, ainsi que ceux qui en sont le plus souvent témoins : des enfants terrifiés. Les femmes se taisent parce qu'elles ont peur, pour elles, pour leurs enfants, peur des représailles, d'une colère encore plus terrible, peur d'être séparées de leurs enfants. Souvent aussi, elles ne

recevaient le grand prix Care International du reportage humanitaire. Son sujet : les femmes battues. A Paris, en région parisienne, à Toulouse, à Marseille..., auprès des services d'urgence de la police ou des hôpitaux, dans les foyers d'accueil, elle a rencontré plusieurs centaines de victimes. «J'ai ressenti l'envie et le besoin d'apporter ma modeste contribution en proposant mon regard, un regard de femme photographe, sur ce grave problème. J'avais décidé d'y consacrer du temps et, de fait, il m'a fallu deux années. Accepter de passer du temps pour voir et écouter, comprendre et respecter, c'était la condition sine qua non pour établir la confiance nécessaire à ce type de reportage.» Aux photos terribles qu'elle a prises s'ajoutent les récits qu'elle a recueillis auprès des femmes conscientes que leur expérience peut aider celles qui sont prises au piège.

«Quand je le rencontre, il est beau, il a une situation tout ce qu'il faut, explique une participante à une réunion de la Savie (Stop à la violence conjugale). Un mois avant de me marier, il

Souvent, après la crise, l'homme demande pardon, apporte des fleurs. C'est un piège infernal. La paix ne dure jamais longtemps

m'avait déjà donné une gifle. Cela aurait dû m'alerter. Une autre fois, j'étais enceinte, il m'a bousculée, je ne sais plus pourquoi, pour une bêtise, je suis tombée à la renverse – du coup le bébé s'est retourné et, plus tard, au moment de l'accouchement, il est né par le siège. Là aussi, j'aurais dû réagir mais pourquoi on ne le fait pas, on ne sait pas. Maintenant, avec mes 51 ans, bien sûr, je ne me laisserais jamais faire. J'étais stupide. Je suis restée mariée vingt ans, dont dix ans de galère et, les dix autres années, des "incidents". J'ai toujours pardonné.»

Comment peut-on pardonner, même si, comme le souligne une autre, l'amour ne disparaît pas à la première claque ?

« Quand on est mariés, qu'on a tout misé, tout construit ensemble, c'est difficile de dire "Je pars", confie une victime de coups et blessures. On part, parce que c'est terrible d'être battue, mais on revient en se disant que ça peut s'arranger. Il y a l'enfant qu'on a fait à deux, une chaîne qu'on n'ose pas briser. Pourtant, non, on n'est pas masochiste, on n'accepte pas les coups, on refuse, on se met en colère, quitte à être battue encore plus. Cela peut arriver à n'importe qui, même à une femme très forte. »

« On m'a dit : "Tu aurais dû te défendre", s'insurge une jeune divorcée. Facile à dire. Chaque fois qu'on essaie, on reçoit plus de coups, ça attise sa colère parce qu'on n'est pas soumise. »

« Et puis, intervient une autre, ça se répare toujours car il n'y a pas que de la violence, mais aussi des moments de tendresse. »

Schéma on ne peut plus classique selon le Dr Sylvestre, fondateur de l'association Vivre sans violence en famille, responsable à Marseille d'un centre de thérapie familiale où sont soignés les hommes violents, interrogé par Lizzie Sadin : « Le cycle de la violence ? Après une première phase de violence, l'homme est dépressif, triste, quelquefois il apporte des fleurs, il est gentil, il veut demander pardon. La femme pardonne. Il s'ensuit une nouvelle lune de miel qui dure un certain temps, et puis on revient à la violence. Et ça recommence. Plus le temps passe, plus la période de lune de miel se raccourcit. »

Elsa, 29 ans, mère de Candice, 4 ans, et de Mathieu, 2 ans, a ainsi vécu au rythme des violences suivies d'excuses pendant un an. « Il m'a donné une claque – c'était la première fois. Je lui avais mal parlé, il l'a mal pris. Je lui ai pardonné. Une semaine après, il a poussé Candice méchamment, je me suis mise en travers et il m'a donné de grands coups de pied dans les jambes devant les enfants. Je ne pouvais plus me relever. Il s'est excusé. Quand il s'énervait, il cassait les portes de la maison. Le matin, il me tapait au réveil parce que les petits faisaient du bruit. Il m'étranguait. J'avais tellement peur de lui. Je me mettais

à genoux pour lui demander pardon. Un soir, on discutait sans s'énervier, j'en ai eu marre, je lui ai dit que ce n'était pas la peine de rester ensemble car un homme qui tape une fois tapera toujours. Il m'a dit : "Je te promets que je ne taperai plus." Et puis il m'a tapée si fort sur la figure qu'il m'a percé le tympan. Sa sœur est venue le chercher. Le lendemain matin, il est rentré calmé. J'ai accepté pour le petit. » Lembellie a duré une vingtaine de jours, jusqu'à une nouvelle crise, dont la petite Candice a elle aussi fait les frais. Les scènes se sont succédées. « Si un jour tu pars, disait-il, je te tuerai. » Mais il a bien failli la tuer à



Traumatisée, cette fillette de 6 ans a été amenée par sa mère à l'hôpital. Réfugiée en foyer, Elsa (en bas) soigne sa blessure devant ses enfants.



maison. Ce midi-là, il restait trois yaourts ; elle en a donné deux aux enfants et lui a proposé le troisième. Il a refusé puis, une fois le yaourt mangé, lui a reproché de ne pas le lui avoir laissé. « Il s'est levé, il a pris le couteau dans la cuisine et il me l'a lancé. La lame s'est plantée dans ma jambe. » Alors, Elsa a porté plainte.

Le dépôt de plainte est toujours une étape délicate. Selon la police judiciaire, quand on conseille aux femmes maltraitées de porter plainte, leur première question concerne toujours leur mari : « Et que va-t-il lui arriver ? »

– Votre mari, Madame, répond alors l'officier de police judiciaire (O.P.J.), risque la prison.

– Vous n'allez pas mettre en prison mon mari, le père de mes enfants ! » Elsa a contacté

l'assistante sociale et demandé à être placée dans un foyer.

Les foyers d'accueil comportent des places dites « d'urgence ». « C'est-à-dire, explique la directrice d'un centre d'accueil de la région parisienne, des lits où les femmes, amenées par les hôpitaux, la police, les services sociaux, peuvent arriver à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, et rester jusqu'à quinze jours maximum. Là, l'accent est mis sur la sécurité. 20 % des femmes accueillies dans les places d'urgence retournent avec leur conjoint. En revanche, celles qui entrent au service longue durée sont toutes déterminées à le quitter et notre première mission consiste à leur permettre de reprendre confiance, de se reconstruire, de s'affirmer, de dire "je", car la violence détruit psychologiquement. Ensuite, seulement, on les aidera à trouver un travail, puis un logement. »

L'enquête de l'Idup confirme ce que tous les spécialistes du problème pensaient : les violences conjugales se pratiquent dans tous les milieux, les quartiers aisés comme les quartiers difficiles, à tous les niveaux socio-économiques.

Alors que les personnes à revenus faibles ont forcément affaire, en cas de problème grave, aux services de police et aux services sociaux, qui, de ce fait, les « repèrent », chez les gens plus aisés on ne porte pas plainte au commissariat, et on n'appelle pas Police secours. On s'adresse à son médecin de famille qui, éventuellement, contactera en toute discrétion les organismes compétents et, plus souvent, conseillera un arrangement familial. La femme concernée ira chez des amis, des parents, louera un studio. Elle échappe aux statistiques des urgences et des foyers. Pourtant, aujourd'hui, l'enquête dénombre à peu près autant de victimes parmi les cadres supérieurs (10 %) que les femmes au foyer (10,2 %), les employées (9 %) et les ouvrières (8,7 %).

Le premier mérite de ces statistiques aura été de mettre en pleine lumière une situation que certains considéraient encore comme un fantôme des féministes, voire comme un épisode de vaudeville. Elles donnent aussi l'occasion de réaffirmer qu'il existe des solutions.

La permanence de S.o.s. violences envers les femmes a déjà reçu cette année plus de 70 000 appels. L'année de sa mise en place, en 1992, elle en avait compté trois fois moins. Une preuve que les victimes, enfin, cherchent à se faire aider. A ce numéro, on les écoute, on leur communique ce qui est connu des mécanismes de la violence. On leur indique, si elles le souhaitent, un relais d'assistance près de chez elles.

« Il faut bien savoir, rappelle Viviane Mourier, qu'on ne transforme pas un homme violent. Ce n'est jamais sa femme qui, en restant près de lui, le fait changer. Il ne peut y parvenir qu'en travaillant lui-même, seul ou avec une aide extérieure, s'il comprend qu'il est violent. C'est rarement le cas. »

Ainsi, la meilleure défense demeure la fuite. ■

Enquête Marion Fiat et Benjamin Locquet

POUR TROUVER DE L'AIDE
S.o.s. violences conjugales Femmes
Info-Service : 01 40 33 80 60
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 23 h 30
Le samedi de 10 heures à 20 heures